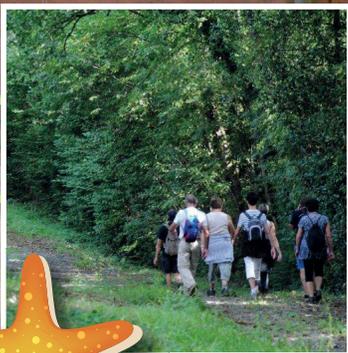




Saint Michel le Cloucq

Bulletin Municipal
Juillet 2018



SOMMAIRE



Mot du maire - p 3



Finances - p 4



Investissements – subventions p 5



Rapports des commissions : p 6 à 10

- Commission patrimoine et bâtiments
- Commission affaires sociales
- Commission animation et communication
- Commission affaires scolaires
- Conseil municipal des enfants



Informations communales : p 11 à 12

- Ecole
- Bibliothèque



Les Associations p13 à 21

- Maphav / ADMR
- Emmaüs
- APE / Assmats
- Le Cloucq Michelais
- Foot
- Gym / SMSN
- Fanfare
- Relais paroissial / OPAH



Les informations pratiques - p 21 à 23

- Règles de bon voisinage
- Entretien sans pesticides / CLIC

Calendrier des fêtes



Mairie de Saint-Michel-le-Cloucq

Place Mairie - 85200 Saint Michel le Cloucq

02 51 69 26 32 / Fax : 02 51 69 34 70

st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr

www.saintmichellecloucq.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h30

Mardi, jeudi 13h30 - 17h30

Vendredi 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00

Fermé le mercredi et le samedi

Permanences du Maire :

Le Maire reçoit les mardis après-midi et sur rendez-vous les autres jours

Permanences des adjoints :

Les vendredis de 15h à 16h



Mot du Maire

Bravo à Samuel MERCIER

« Il fallait l'inventer » titrait dans sa première page le journal de la Vendée en saluant Samuel MERCIER, infirmier urgentiste aux pompiers de Paris et grand lauréat de deux prix au concours national Lépine 2018, dont le plus prestigieux, celui du Président de la République.

Le Medpack qu'il a conçu est une station de travail médical qui permet de disposer d'un plan de travail éclairé avec tout le nécessaire d'intervention d'urgence. Cette création est une innovation unique au monde.

Félicitation à Samuel MERCIER, il a ses racines à Saint-Michel-le-Cloucq. Il y a grandi et passé toute une partie de son enfance, pratiquant le football au club de Saint-Michel et effectuant sa scolarité à l'école publique.

L'Ecole de la Fontaine

Cette école qui en ce début d'année a mobilisé les parents d'élèves, les enseignantes et les élus. Tous ensemble, nous avons manifesté notre mécontentement. Notre souhait est de garder nos cinq classes à la rentrée prochaine, l'inspection académique nous ayant annoncé une mesure de gel de la cinquième classe sous vérification des effectifs à la rentrée 2018.

Que chacun, chacune soit remercié de l'action qu'il a menée pour notre école. Le but étant de maintenir une qualité d'enseignement dans un cadre de vie agréable pour tous les élèves.

Entretien de nos espaces verts

Je profite de cette page pour rappeler que c'est et que ce sera de plus en plus difficile de maintenir propres nos espaces publics. Nous n'avons pas les moyens de traiter comme il se doit tous les secteurs en temps et en heure.

Je remercie chaleureusement les bénévoles qui œuvrent au quotidien sur certains espaces et compte sur l'investissement de tous ceux et toutes celles qui pourraient nous aider. Le seul objectif est de mettre en valeur notre patrimoine végétal et naturel.

Au moment où j'écris ce mot, les fortes pluies ont causé sur la commune des inondations, coulées de boues et salissures dans des propriétés privées. Pour certains, ces phénomènes sont récurrents.

Diagnostic du pluvial

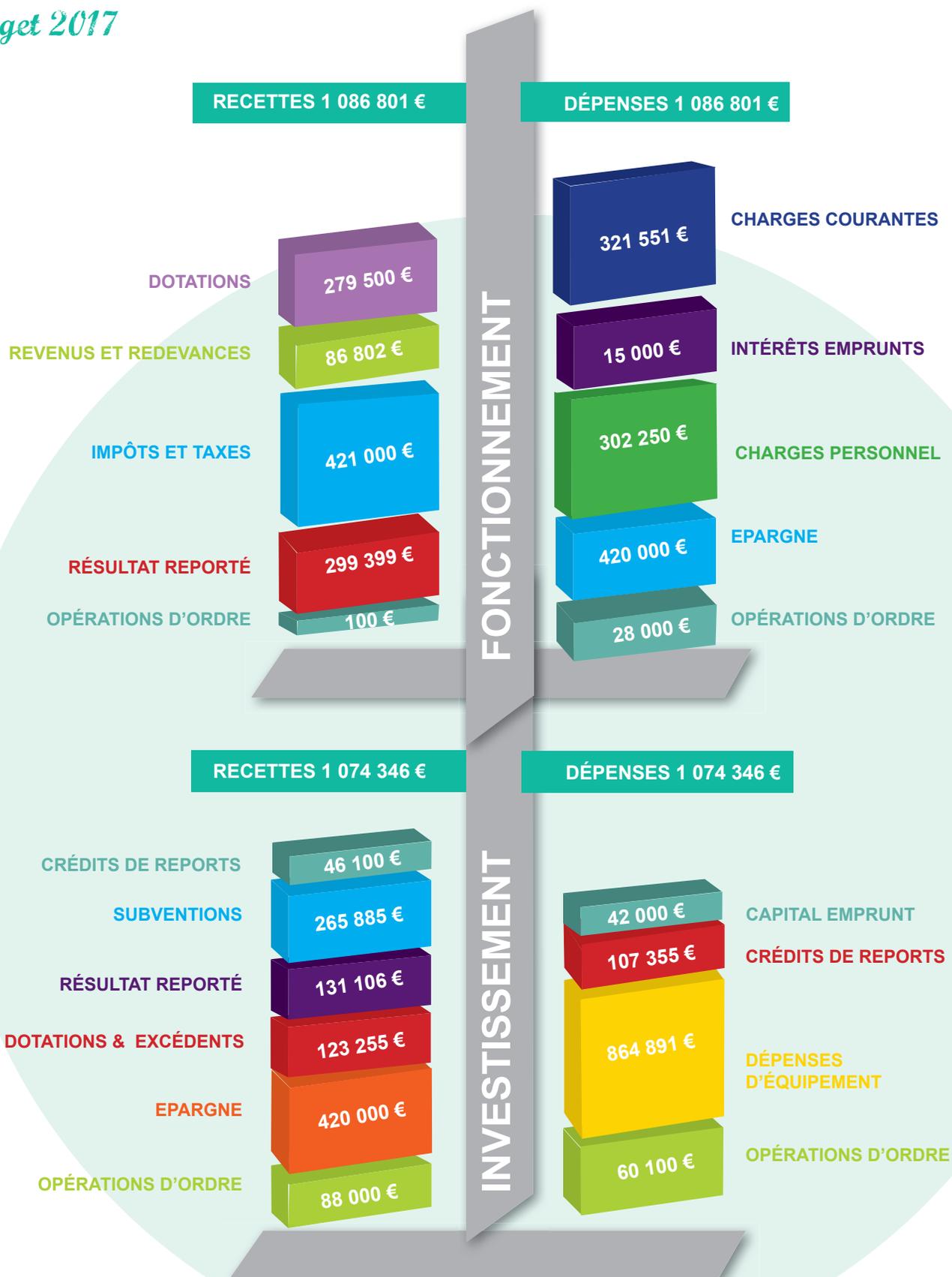
L'étude est terminée. Il nous faut clore le dossier administrativement et définir les plans d'actions à engager. Il va falloir être patient car les coûts financiers seront élevés. Les travaux se dérouleront par tranches. Dans quelques mois, nous allons définir les secteurs prioritaires et planifier lesdits travaux.

A l'intérieur de ce bulletin, les articles des adjoints complètent notre actualité, les réalisations et les projets.

Bonnes vacances et bel été à chacune et chacun.
Yves BILLAUD

LES FINANCES

Budget 2017





INVESTISSEMENTS – SUBVENTIONS

Investissements et subventions



Acquisitions diverses : 4 100 €

- Achat de terrains – 2 000 €
- Matériel informatique – 300 €
- Matériel – 1 300 € (groupe scolaire et matériel services techniques)
- Mobilier – 500 € (accueil périscolaire)

Contrat Communal d'Urbanisme avec l'aide du Département de la Vendée : 361 000 €

Restauration des liaisons piétonnes des venelles et rues du bourg, aménagement et réorganisation du parking de la salle des fêtes.

Le département de la Vendée aide la commune à hauteur de 30% pour les études avec un montant maximum de 9 000 € et 25% pour les travaux avec une aide maximale de 125 000 €.

Programme voirie 2017 : 172 500 €

- Eclairage public
- Programme annuel : lotissement des Rouails blancs, de la Balingue, passage piéton à la Meilleraie
- Travaux suite au schéma directeur de gestion des eaux pluviales (plusieurs secteurs)

Travaux sur bâtiments : 292 000 €

- Placards intégrés Groupe scolaire : 2 500 €
- Vestiaires du stade : 111 100 €
- Atelier municipal : 150 000 €
- Maison d'Assistantes maternelles : 22 000 €
- Divers : 6 400 €

Programme aide à l'accession sociale à la propriété : 3 000 €

Les dépenses non listées ci-dessus correspondent à des écritures spécifiques :

Dépenses imprévues, opérations d'ordre, remboursement du capital des emprunts ainsi que les restes à réaliser de 2017.

Subventions 2018

Entente Sud Vendée	400 €
Fanfare municipale	300 €
Mille et une pages	400 €
Coopérative de l'école	1 200 €
C.C.A.S.	2 500 €





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission bâtiments et patrimoine



BATIMENTS

Les travaux de construction du nouvel atelier communal et l'agrandissement des vestiaires du stade ont pris du retard dû en partie au manque de candidature d'un lot dans l'appel d'offre public.

Initialement prévu en mai, les travaux ne débuteront pas avant le mois de juillet.

ATELIER MUNICIPAL

- Coût : 142 875.00 €

Subventions attendues :

- Dotation d'Équipement des Territoires ruraux : 39 735.00 €

- Conseil Départemental de la Vendée : 38 700.00 €

- Autofinancement : 64 440.00 €

VESTIAIRES

- Coût : 94 660.00 €

Subventions attendues :

- Conseil Départemental de la Vendée : 31 375.00 €

- Région Pays de la Loire : 31 745.00 €

- Autofinancement : 31 540.00 €



Dans le cadre de la restructuration de la place de l'église, le bâtiment des sanitaires sera démolé (non accessible). Un aménagement de nouveaux sanitaires est programmé dans l'annexe de l'église. L'enveloppe financière serait de 25 000,00 €.



VOIRIE

Les trottoirs du lotissement des Rouails Blancs et de la Balingue vont être rénovés prochainement. Un nouveau passage piéton va être créé à la Meilleraie rue des Chapeliers au niveau de la rue de la Fontaine.

La subvention attendue pour le programme de voirie de 2018 – 2019 est de 32 020.17 €, subvention accordée par le Conseil Départemental de la Vendée.



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission affaires sociales

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT :

Pour les enfants de 3 à 12 ans, accueil dans les deux centres de loisirs de Foussais-Payré et de Saint Martin de Fraigneau dans les mêmes conditions que les enfants de ces deux communes.

Le 1000 pattes
49 rue de la Cardinière
85240 Foussais-Payré
02 51 51 49 06
Site : www.foussais-payre.com

L'Arc en Ciel : 09 64 25 77 78
11, rue de l'Eglise
85200 Saint-Martin-de-Fraigneau
Site : www.arcenciel85.sitew.com

Retrouvez les adresses des autres accueils de loisirs organisés par les collectivités du territoire et leurs programmes sur le site : www.fontenayvendee.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Notre dynamique équipe de Conseil Municipal des Enfants, au travail depuis déjà plusieurs mois vous présente dans ce bulletin les actions menées depuis le début de leur mandat, sous forme d'un reportage photos. Chaque rencontre avec l'équipe municipale des adultes donne lieu à de riches échanges constructifs. Ils s'investissent pleinement dans le respect et l'écoute de tous pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants de la commune.

Soutenons les dans leurs actions !

ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE

Bilan de l'année 2017 : 57 trajets effectués.

1074 Kilomètres parcourus soit une moyenne de 18 kilomètres par déplacement.

Actuellement 9 personnes en bénéficient.

Merci aux 7 chauffeurs bénévoles.

Pour toute nouvelle demande d'accompagnement, joindre le secrétariat de la mairie ou les référents de la commune

Estelle BAZANTE 02 51 51 28 24

Pierrette RAGUIN 02 51 69 07 00

QUINZAINE BLEUE

Dans le cadre de la quinzaine bleue, le CCAS avec l'aide des associations de la commune proposera « **une randonnée contée, intergénérationnelle et citoyenne** » le **mercredi 17 octobre à 14h30 à partir de la salle des fêtes.**

Cette année le thème étant « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons », une animation faite par le SYCODEM y sera associée.

LA BOITE À LIVRES

Un nouvel espace d'échanges et de rencontres

Il s'agit d'une initiative du Conseil Municipal des Enfants en partenariat avec Le Lions Club.

Elle a été inaugurée Place de la Mairie le 30 mars 2018.

Moyen de donner une seconde vie aux livres tout en permettant à chacun d'accéder à la culture, elle permet aux adultes et aux enfants d'échanger de façon libre et gratuite des ouvrages à tout moment.

Merci aux membres du Lions Club.

Bons partages et bonnes lectures à toutes et à tous.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission animation et communication

Une naissance, un livre

Le vendredi 2 février, les bénévoles de la bibliothèque municipale et les élus ont offert aux nouveaux nés de la commune leur premier livre. Avant les mots, l'approche est plus visuelle et sensorielle. Certains ont voulu même les goûter.



Remise du livret citoyen

Le samedi 31 mars, Monsieur le Maire a remis aux jeunes michelais présents leur carte d'électeur accompagnée d'un livret citoyen.

Monsieur le Maire a pris la parole pour rappeler les droits et devoirs de tout citoyen ainsi que les principes fondamentaux de notre république.



Départ à la retraite

Nous souhaitons une bonne retraite à Laurence Laubret et à Martine Avrillaud. Bienvenue à Véronique Fouquet, recrutée pour succéder à Laurence.



Le 14 juillet 2018

Nous nous rassemblerons dès 9H00 pour une randonnée autour du bourg suivie de l'aubade de la fanfare municipale sur l'espace de la bibliothèque. Un verre de l'amitié offert par la municipalité clôturera la cérémonie.

Cérémonie du 11 Novembre

Vous êtes tous conviés à la cérémonie du 11 novembre 2018. Pour le centième anniversaire de la grande guerre, nos associations s'unissent pour célébrer nos anciens combattants morts lors de ce conflit.

Un programme détaillé de la cérémonie vous sera fourni

Journée citoyenne - 16 juin 2018

Acteur majeur de cette matinée citoyenne, les membres du conseil municipal des enfants accompagnés de leurs parents, des élus et des bénévoles ont animé avec enthousiasme les différents ateliers proposés : mise en place de jardinières, de panneaux d'affichage et de pancartes humoristiques. Une belle réussite !!! Merci à tous

Antenne Orange

Nous avons pu constater des problèmes de réception avec nos téléphones et appareils mobiles dans les secteurs du Bourg et de la Meilleraie. Sachant que la loi encadre strictement le déploiement et le fonctionnement des antennes relais, Orange est par ailleurs tenue, à l'égard de l'Etat de respecter une couverture de la population, de qualité et de disponibilité du service mobile.

Le dossier est en cours d'instruction et le lieu sera bientôt défini afin de couvrir tout le territoire.





LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission affaires scolaires

Le 15 mai 2018, le conseil municipal a décidé d'approuver les tarifs de l'année scolaire 2018/2019 tels que présentés ci-dessous :



CAR SCOLAIRE – TARIF INCHANGÉ

Participation annuelle de 60.50 € par élève versée mensuellement sur 10 mois, l'autre moitié étant prise en charge par la commune.

Application des mêmes critères de gratuité que le Conseil régional (3ème enfant).

ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE – Mise en place d'un tarif différencié avec quotient familial

Matin :	arrivée avant 8h :	QF < 900 :	1.23 €	QF > 901 :	1.45 €
	arrivée après 8h :	QF < 900 :	1.06 €	QF > 901 :	1.25 €
Soir (goûter compris) :	départ avant 18h :	QF < 900 :	1.57 €	QF > 901 :	1.85 €
	départ après 18h :	QF < 900 :	1.74 €	QF > 901 :	2.05 €



RESTAURANT SCOLAIRE – Tarifs inchangés

Repas enfant : 3.00 € Repas occasionnel : 3.40 €

Facturation serviettes jetables : 1 €/élève/an

Application d'un forfait minimum de 5 € par trimestre pour les services périscolaires.

Application d'un tarif majoré pour le non-respect des horaires de l'accueil périscolaire de 5 € par quart d'heure, tout quart d'heure entamé sera dû.

Comme vous pouvez le constater, pas de modification des tarifs par rapport à l'année 2017/2018 pour le transport scolaire et le restaurant scolaire.

Pour l'accueil périscolaire, nous avons mis en place un tarif différencié avec quotient familial > ou < à 900.

Pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 900, les tarifs appliqués seront les mêmes que ceux de 2017/2018.

Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 900, les tarifs seront réduits à 85 %

PAS DE CHANGEMENT POUR :

– Les horaires de la rentrée 2018/2019 qui restent identiques à ceux de 2017/2018.

– L'organisation du restaurant scolaire toujours avec 2 services, celui des maternelles à 12 h 00 et celui des élémentaires à 12 h 45

Petit rappel pour une bonne gestion et une bonne organisation des services :

- Pour la commande de nos repas, nous demandons aux familles de nous avertir au moins 8 jours avant toute absence prévue.

En cas d'absence exceptionnelle non prévisible (pour maladie, accident ou événement familial exceptionnel), prendre soin de prévenir la mairie par courrier, par téléphone ou par mail, dès le premier jour et indiquer dans la mesure du possible, la durée prévue de l'absence.

Pour toute absence non prévenue la veille avant midi (ou le vendredi pour le lundi), un jour de carence sera appliqué.

- pour l'accueil périscolaire, afin de déterminer au plus juste le nombre d'encadrants nécessaire pour respecter les normes obligatoires, nous demandons à ce que les inscriptions soient faites le plus précisément possible, que ce soit pour le matin ou pour le soir .

Le 1er mai 2018, notre ATSEM, Martine AVRILLAUD est partie à la retraite. Nous la remercions pour son dévouement auprès des enfants pendant toutes ces années et lui souhaitons une bonne retraite.

Le recrutement d'une personne qualifiée, titulaire du concours d'ATSEM et d'un CAP petite enfance est en cours pour la rentrée prochaine.

Sur le site de la commune (saintmichellecloucq.fr) vous pouvez consulter :

- les tarifs
- le planning des animations de l'accueil périscolaire
- les menus du restaurant scolaire
- le circuit du transport scolaire



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Visite de la cuisine centrale le 25 avril 2018



Panneau pique-nique de l'aire de jeux, projet du CME précédent.



Vente de lampions pour la balade Téléthon 2017



Inauguration de la boîte à livres le 30 mars 2018



Journée citoyenne 16 juin 2018



« Nous voulons un environnement plus propre »



INFORMATIONS COMMUNALES

Groupe scolaire public Ecole de la fontaine



Une année riche en apprentissages et en projets se termine. Des correspondances avec d'autres classes, des rencontres sportives, des découvertes artistiques, des sorties nature ou historiques auront marqué les cinq classes de notre école.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018.

Dans chacune des classes de l'école, les familles seront conviées à une réunion d'information au mois de septembre, dont les dates seront communiquées à la rentrée.

Pour les familles arrivant pendant l'été sur la commune et désirant scolariser leur enfant, veuillez vous adresser en mairie.

Une permanence pour les inscriptions aura lieu le vendredi 31 août de 9h 00 à 12h et de 13h 30 à 16h 30.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'école au **02 51 69 93 44.**

En vous souhaitant un bon été à tous !

L'équipe enseignante



Les CP-CE1 à la découverte du monde des insectes : observation d'un élevage de chenilles en classe et exploration scientifique au Manoir de Réaumur avec le «cabinet» du XVIIIe siècle et une ruche pédagogique.



INFORMATIONS COMMUNALES

Bibliothèque



La bibliothèque municipale est gérée par les bénévoles de l'association « mille et une pages »

Ouverture les mercredi de 16h à 19h, les vendredi de 16h 30 à 19h et les samedi de 10h à 12h 30.

02 51 50 51 13

A SIGNALER : en juillet et août, seuls les mercredis et samedis seront ouverts aux heures habituelles



30 MARS

« Le Polar dans tous ses états » Soirée Voyageurs du soir.

« Le petit vieux des Batignolles » a permis de saluer Emile GABORIEAU, le père du roman policier français.

Puis notre équipe a conduit la cinquantaine de spectateurs, tour à tour en Afrique du Sud, dans le Montana aux USA, en Laponie et au Japon démontrant ainsi que le polar n'est pas qu'une intrigue ou un crime à solutionner mais un VRAI ROMAN qui enrichit vraiment nos connaissances et nous fait découvrir d'autres mondes et civilisations.

18 AVRIL

Avec « Les p'tits Loups des ASSMATS » nous avons accueilli Jo Witek, l'auteure du livre « Allez au nid ».

Bien installés, les enfants ont écouté attentivement la lecture puis ont découvert la peinture sèche, un tapis d'activités plein de charme, les livres, le rythme et la musique au son de la guitare du fils de Jo. Une récréation qui a ravi les petits et...les grands !

LES PROJETS : - du 4 septembre au 29 septembre nous accueillerons l'expo « coup de cœur photo » organisée par l'association culturelle de Foussais-Payré sur le thème, cette année, de « Secrets de jardins ».

Plusieurs michelais participent à ce concours chaque année...venez les encourager.

- une balade contée vous sera proposée dans le cadre de la semaine bleue en Octobre.

- novembre 2018 c'est l'Armistice. Nous collaborerons avec Le Cloucq Michelais pour commémorer cet important évènement.

ET TOUJOURS L'ESPACE E-MÉDIA

Vous adhérez à la bibliothèque, cela vous ouvre l'espace e-media de la Bibliothèque de Vendée.

A votre disposition, de nombreuses rubriques telles que livres, films, musique, tutoriels (par exemple le code de la route !) apprentissage de langues, un espace dédié aux enfants...

Renseignements et présentation à la bibliothèque.

Nous vous rappelons que notre équipe peut encore « s'étoffer ». Nous faisons donc un appel à ceux et celles qui aimeraient nous rejoindre, même pour quelques moments seulement.

Venez nous rencontrer, la bibliothèque n'est pas un sanctuaire mais un lieu de loisir convivial ouvert à tous, petits et grands.

L'équipe « Mille et une Pages » souhaite à tous de bonnes vacances



LES ASSOCIATIONS

Maphau



Les accompagnants soucieux du bien-être des habitants de la « Maison Bleue » proposent diverses activités pour favoriser l'épanouissement de chacun (activités physiques et sportives, sociales et culturelles, de soins de confort et de bien-être, manuelles et d'expressions).

Actuellement, les habitants volontaires se mobilisent sur des projets en lien avec « le tour de France 2018 ». Chacun à l'opportunité de participer à des ateliers en fonction de ses centres d'intérêts.

Mardi 12 juin, les habitants ont été heureux de recevoir leurs amis autour d'un goûter dansant sur le thème des années 80.



Tous les habitants et accompagnants de la Maison Bleue vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances. N'hésitez pas à venir vers nous pour continuer à tisser des liens.

Pour vos vacances pensez

ADMR

8 rue du Docteur Audé
85200 FONTENAY LE COMTE
02.51.50.07.83
admr.stmichellecloucq@orange.fr

Permanence téléphonique et physique
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

DOMICILE : Offrez-vous la liberté de ne pas vous soucier du ménage en confiant ces tâches aux professionnels de l'ADMR.

FAMILLE : Besoin de soutien pendant une grossesse ou pour garder vos enfants, faites appel à l'ADMR pour vous aider au quotidien et profiter de vos vacances.

AUTONOMIE : Vous êtes en vacances avec un proche âgé ou en situation de handicap, l'ADMR peut l'accompagner dans les actes essentiels : lever, coucher, prise de repas, aide à la toilette, sortie extérieure, courses, rendez-vous, pour être rassuré en votre absence l'ADMR vous propose un dispositif simple et rapide la téléassistance 24h/24h 7j/7j.

Des aides financières sont possibles sur dossier.



Service d'aide à domicile

Association locale ADMR...



Nos services à domicile POUR TOUS !

- AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP
- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- SORTIES ET LOISIRS
- AIDE À LA TOILETTE
- SUITE À UNE HOSPITALISATION
- ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP
- TÉLÉASSISTANCE
- MÉNAGE - REPASSAGE
- SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL
- GARDE DE JOUR ET DE NUIT
- COURSES ET REPAS



LES ASSOCIATIONS



Emmaüs

LE RECYCLAGE : première activité de la Communauté Emmaüs de Saint-Michel-le-Cloucq.

La communauté se compose de compagnes et de compagnons. Ils sont actuellement 25.

Elle est encadrée par des professionnels. Des bénévoles venus de l'extérieur, les aident dans leur travail : LE RECYCLAGE.

1) LA COLLECTE

Le dépôt ouvert tous les jours sauf le lundi, reçoit tout ce que les donateurs viennent déposer, à l'exception des pneus, bouteilles de gaz, et objets trop usés pour être réutilisés.

Mais n'oubliez pas que tous les appareils électro-ménagers sont recyclables, gros ou petits, nous les prenons tous.

Toutes les cartouches d'imprimante également sont recyclables.

N'oubliez pas non plus que le dépôt sauvage de vos ordures devant notre porte, pendant les heures de fermeture a quelque chose de désespérant : notre communauté n'est pas une poubelle mais un lieu de vie.

Notre camion peut également venir prendre chez vous, sans frais, les matériels encombrants. Un simple appel suffit au 02 51 51 01 10.

Et enfin, un compagnon travaille en permanence à la déchetterie de Fontenay le Comte, pour mettre de côté tout ce qui est récupérable.

Les autres déchetteries de la région, Vix, l'Hermenault, font le tri elles même et notre camion passe chaque semaine pour prendre tout ce qu'il y a.

2) LE TRI

Tous les matériels collectés sont triés : linge, électro-ménager, jouets, vaisselle, bibelots, livres et outillage. Dans chacune de ces catégories, tout ce qui n'est pas récupérable pour la vente est mis dans des bennes séparées et confié aux entreprises de recyclage des déchets (Sycodem...)

Pour le reste, les compagnons:

- . classent les livres,
- . réparent les jouets et les vélos,
- . et surtout trient les vêtements. On se souvient que les «compagnons» d'Emmaüs s'appelaient autrefois «chiffonniers».

Les plus beaux habits sont mis en rayon pour être revendus, tandis que les autres sont recyclés comme chiffons.

3) LA DEUXIEME VIE

Ces articles sont alors proposés à la vente au public dans nos magasins de St Michel Le Cloucq, tous les jours, sauf le lundi et le jeudi.

L'accès est bien évidemment libre et gratuit. Vous y serez reçus par les compagnons aidés de leurs amis qui seront heureux de vous inciter à redonner vie à ces objets de seconde main.

Nous pouvons ainsi tous participer à l'avènement d'une société plus juste, plus humaine, plus solidaire, et aussi plus respectueuse de son environnement en gaspillant moins.

EMMAÜS ☎ 02 51 51 01 10

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h30
Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Horaires dépôt

Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

MERCI DE NE RIEN DEPOSER EN DEHORS DE CES HORAIRES



LES ASSOCIATIONS

Association des Parents d'Élèves (APE)



L'Association des Parents d'Élèves œuvre aux côtés de la municipalité et du corps enseignant de l'école de la fontaine pour le bien-être et l'éveil des enfants au sein de l'établissement. Les membres de l'APE participent également à diverses réunions concernant les commissions « services périscolaires » et « comité de pilotage du PEDT » afin de faire un lien avec les parents d'élèves.

Cette année était marquée par l'organisation du spectacle de Noël en association avec la troupe de théâtre des parents : une première pour l'APE qui est heureuse de ce partenariat. Un spectacle qui ravi toujours autant nos enfants et leur famille...

Un grand merci à tous les participants et tous les bénévoles pour leur aide et leur soutien lors cet événement. Comme chaque année, l'APE renouvelle ses ventes de madeleines BIJOU et de pizzas car c'est un franc succès auprès des familles. L'argent récolté lors de ces ventes permet de financer les différents projets scolaires au cours de l'année.

BILAN DES VENTES DE L'ANNÉE 2017/2018 :

371 boîtes de madeleines en Novembre 2017 et 203 pizzas en Février 2018.

La vente de madeleine diminue un peu. Par contre, la vente de pizzas a bien progressé par rapport aux années passées. Chaque vente permet malgré tout de gagner une somme d'argent profitable aux divers projets de l'école. Merci aux parents et familles pour leur investissement lors de ces manifestations.

Le vendredi 1er Juin 2018, l'APE s'est uni au corps enseignant pour la soirée portes ouvertes de l'école afin d'offrir un moment de convivialité aux familles (en proposant un verre de l'amitié ainsi que quelques gourmandises). Le but étant de proposer un moment d'échange, d'écoute et de partage avec les familles. Nous espérons que ce moment a permis aux familles de mieux nous connaître et de comprendre nos projets et objectifs.

En cette fin d'année scolaire, l'APE a préparé la fête de fin d'année de l'école qui s'est déroulée le vendredi 29 Juin 2018 dans la cour de l'école.

Après avoir profité du spectacle présenté par les enfants et leurs enseignantes, chacun a pu se restaurer et partager un repas. Les enfants ont participé à diverses activités et jeux afin de s'amuser et de clore cette année scolaire dans la joie et la bonne humeur.

Pour tout contact, vous pouvez toujours nous joindre par mail : ape.ecoledelafontaine@gmail.com

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en Septembre 2018 (suite à la rentrée scolaire). La date sera communiquée par les cahiers de liaison de vos enfants. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour la mise en place et l'organisation de projets inédits.

Les P'tits Loups des Assmats



L'association des « P'tits Loups des assmats » composée de cinq assistantes maternelles, se réunit chaque mardi de 9h30 à 11h30 à l'accueil périscolaire, Nous venons accompagnées des enfants que nous accueillons. Le nombre d'enfants varie de huit à treize.

Ces matinées sont toujours des moments très appréciés qui permettent aux enfants d'apprendre

à partager et à jouer ensemble. Nous programmons des activités différentes chaque mardi, exemples : motricité, peinture, jeux extérieur, parcours sensoriels...

Cette année la bibliothèque nous a conviés à une rencontre avec Jo Witek, auteure de l'album « allez au nid » destiné aux jeunes de zéro à trois ans, Ce fut une rencontre enrichissante pour petits et grands.

Nous terminons l'année le mardi 3 juillet par la visite du zoo de Mervent suivie du pique-nique,

Pour informations, contacter le 02 51 69 56 15





LES ASSOCIATIONS

100^{ème} anniversaire de l'armistice :

Des initiatives se développent à Saint-Michel-le-Cloucq pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice. Notre association s'implique pour rendre hommage aux 297 Michelais qui furent mobilisés et plus particulièrement aux 53 Michelais morts pour la France.

Actuellement, une petite équipe effectue des recherches sur chacun d'eux pour produire un fascicule « mémoire ». Pour le rendre le plus complet possible, nous recherchons tous types d'informations concernant des membres de votre famille concernés par la grande guerre. Les membres de la petite équipe sont enthousiastes de l'accueil que leur ont réservé les responsables de l'école de la Fontaine. En effet, à la rentrée, les élèves seront impliqués dans la démarche.

En partenariat avec l'association 1001 pages, nous envisageons, courant octobre, une exposition dans les locaux de la bibliothèque. Pour cela, nous recherchons également des objets, des photos, des revues...

Si vous souhaitez participer à ce devoir de mémoire, et mettre à notre disposition des documents et autres objets, vous pouvez vous adresser à Martine Laubretton : tel 02 51 69 85 20 mail : jm.laubretton@free.fr, Michel Trolli : tel 02 51 69 14 41 mail : michel.trolli@wanadoo.fr, Gérard Chaillé : tel 02 51 69 56 15 mail : gerardchaille@outlook.com

Un programme global sera établi par la municipalité et l'association des anciens combattants.



Calendrier :

Balade musicale autour du patrimoine communal :

Le samedi 22 septembre, en partenariat avec l'office du tourisme de Fontenay-le-Comte, nous proposons une balade musicale autour du patrimoine communal. Cette initiative est destinée à rassembler, faire découvrir notre patrimoine et parler de Saint-Michel-le-Cloucq.

Le rendez-vous est fixé à 18 h 00 sur le parking de la mairie. Tout au long du parcours, les conteur(e)s vous feront découvrir l'histoire de notre patrimoine. Ponctué(e) d'intermèdes musicaux, la balade s'achèvera place de l'église pour une pause conviviale avant de découvrir l'intérieur de l'église dans une ambiance inhabituelle. La soirée s'achèvera par un concert d'orgue.

Gratuit, participation au chapeau.

PATRIMOINE MATÉRIEL

Calvaire du Mazeau :

Erigée sur le plateau du Mazeau au cours du carême 1897, la croix dite du Père de Monfort fut au cours du printemps dépouillée par nos bénévoles de l'importante végétation qui en masquait la vue. Il y a quelques décennies, elle fut également dépouillée des statues de la Vierge et du Père de Monfort qui étaient disposées sur les rocailles.

Le 30 septembre à l'occasion de la fête de la St Michel, vers 16 h 00, une petite manifestation permettra de mettre en avant et de remercier les bénévoles qui se sont impliqués.

Le 7 juin, les animateurs de la commission ont parcouru la commune pour rechercher les édifices qui pourraient faire l'objet d'une restauration. Pour hiérarchiser leurs choix, ils s'appuient sur la durée prévisible des travaux et la situation géographique. Ce dernier point est primordial, puisque l'un des objectifs du groupe est de participer à l'embellissement de notre commune.

Le conseil d'administration du Cloucq Michelais vous souhaite une période estivale la meilleure possible.



LES ASSOCIATIONS

Football ESV

L'entente sud Vendée organise la pratique du football sur les communes de L'Orbrie, Pissotte et Saint Michel le Cloucq.

Le club se compose au 27/05/2018 de 175 adhérents qui se répartissent comme suit : 79 séniors, 2 loisirs, 20 jeunes de 13 à 17 ans qui jouent en groupement avec le club de l'USAV (Saint Hilaire des Loges, Foussais,...), 54 joueurs de 5 à 12 ans, 2 joueuses, 2 dirigeantes, 12 dirigeants, 1 arbitre, 2 éducateurs fédéraux et 1 animatrice féminine. Ces licenciés viennent principalement de 4 communes : St Michel le Cloucq : 43, Fontenay le Comte : 42, L'Orbrie : 29 et Pissotte : 22. Les 39 autres arrivent de 20 communes différentes.



Le club a engagé cette saison en championnat : 3 équipes seniors, 1 équipe loisirs, 2 équipes U18, 1 équipe U15, 1 équipe U13, 1 équipe U11, 4 équipes U9 et 3 équipes U7. L'équipe première après être montée la saison dernière va redescendre suite à la fusion des ligues qui entraîne 12 descentes de D1 en D2 et jouera la saison prochaine en 2ème division. L'équipe 2 a fait un très bon championnat et termine dans la première partie du classement pour la première fois depuis plus de 5 ans. Les autres équipes du club se sont bien comportées sur et en dehors du terrain. Les travaux des vestiaires doivent commencer pendant la trêve estivale : ces aménagements doivent être fonctionnels au plus tôt pour recevoir de façon correcte les équipes adverses.

Les entrainements, la saison prochaine, se dérouleront les mardis et vendredis pour les seniors, les mardis et jeudis pour les 15-17 ans, les mercredis et vendredis pour les 13-14 ans, les mercredis et vendredis pour les 9-12 ans et les mercredis pour les 5-8 ans. Les entrainements s'arrêteront la dernière semaine de mai pour reprendre le 1er août pour les seniors à l'Orbrie, la troisième semaine d'août pour les jeunes du groupement à Saint Michel le Cloucq ou Pissotte et le mercredi 5 septembre pour les plus jeunes à l'Orbrie. Les seniors seront entraînés la saison prochaine par Olivier JAUNATRE aidé par Frédéric PERRAUD le vendredi, les jeunes du groupement par Martin ROCHAIS (ESV), Lilian VESSIERES (USAV) et Gael LEGRAS (USAV), les plus jeunes par des lycéens de Bel Air en formation encadrés par Jessica EMERIAUD et Martin ROCHAIS.

Le bureau du club jusqu'au 15 juin était le suivant :

Jean-Michel Fort (président), Guillaume Turpaud (vice-président sport), Yves Plaire (vice-président animation), Christelle Métails (secrétaire), Yannick Marceau (trésorier), Sébastien Guérin (trésorier adjoint), Damien Chaillé (responsable des jeunes), Corentin BOISSINOT (responsable des seniors), Jimmy ROGEON (responsable animation), Dominique Porchet (responsable entretien).

Le premier match officiel de la saison prochaine sera un **match de coupe de France qui se jouera le dimanche 26 août** à l'Orbrie si le club reçoit.

Le club organise un **vide-grenier à l'Orbrie le dimanche 30 septembre** et un **repas dansant à Saint Michel le Cloucq le samedi 24 novembre**.

Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante : esv-stmichel.footeo.com, contacter Christelle Métails au 06.81.84.35.37 ou Jean-Michel Fort au 07.71.21.30.37.

Bonnes vacances à toutes et à tous .



LES ASSOCIATIONS



Association de gymnastique volontaire

96 personnes se sont inscrites cette année à notre association.
Nos cours sont très diversifiés et se pratiquent dans une ambiance détendue et conviviale.
Trois animatrices en assurent le bon déroulement.



Cette année encore, nous avons participé au Téléthon (confection de pâtisseries par les adhérents).
Notre randonnée « la michelaise » a eu lieu le 8 avril, nous avons accueilli 230 marcheurs.
Notre sortie de fin d'année s'est déroulée le 16 juin à Fontenay le Comte (petite randonnée sur les nouveaux circuits) avec un repas au restaurant l'Ardoisine.

En octobre 2017, une soirée zumba était organisée dans le cadre « octobre rose », ce fut un succès, nous renouvelons donc cette manifestation le 5 octobre 2018 animée par Victoria Thorne, les bénéfices sont reversés à la Ligue contre le cancer.

La rentrée est prévue le lundi 10 septembre 2018 à la salle polyvalente :

LUNDI 19h00-20h00 GYM PLURIELLE avec Camille
MERCREDI 20h30-21h30 GYM TONIQUE avec Victoria
JEUDI 10h00-11h00 GYM DOUCE avec Camille
Nadine nous propose également un cours de Tai chi.

Nous vous attendons très nombreux pour cette nouvelle saison.
L'adhésion annuelle est fixée à 78€
(prévoir tapis et chaussures pour la salle)

Bonnes vacances à toutes et tous
Contacts : **Pascale MENARD 02.51.51.17.79**
Nathalie HILAIREAU 02.51.69.91.74



SMSN

Les membres de l'association sont présents sur tous les fronts :



Le 20 Mars dernier; pas moins de 160 Traileurs sont venus arpenter nos chemins de nuit dans une ambiance conviviale.
Lors de ce premier semestre, nous étions présents sur des manifestations de courses d'orientation, Raids multisports, Trail, VTT dans le département, en région Ventre et dans le grand Ouest.

En Septembre, notre «sortie Club» nous conduira en Bretagne pour une Course d'orientation & un Raid VTT.

Si vous aussi, vous avez envie de Sports Nature n'hésitez pas à nous rejoindre.

Info, contact :
- Smsn.e-monsite.com
- d.herouard@yahoo.fr



LES ASSOCIATIONS

Fanfare Municipale



Passionnés et impliqués, les musiciennes et musiciens de La Fanfare Municipale de Saint Michel le Cloucq (association loi 1901) ont pu contribuer durant ce premier semestre 2018 à l'animation de plusieurs manifestations. Le 11 mars 2018 et le 7 avril 2018 la fanfare a eu l'occasion de faire apprécier son travail lors de deux cérémonies de remise de drapeaux des soldats de France respectivement à Sérigné et à Auchay sur Vendée.

Nous nous sommes retrouvés le 22 mars 2018 pour offrir une aubade aux résidents de l'EHPAD Saint Luc de Doix les Fontaines à l'occasion de la célébration collective des anniversaires du mois. Ce fut un après-midi très chaleureux, joyeux, parfois même endiablé, tant notre groupe et nos hôtes ont échangé leurs émotions au travers de la musique. Ce fut une belle expérience et l'illustration de la volonté de notre association d'apporter du plaisir et de la joie à nos auditeurs et de façon réciproque à nous-mêmes...

Le 8 mai nous avons participé à la commémoration de la victoire de 1945 à Saint Michel le Cloucq.

La commune de Pissotte où plusieurs musiciens de la fanfare résident nous a accueillis le 26 mai 2018 à l'occasion de la fête du village et du pique-nique partagé qu'elle avait organisé.

Dès le lendemain, le 27 mai, nous étions présents avec grand plaisir au vide grenier de Saint Michel le Cloucq pour apporter notre concours à cette belle journée.

La conclusion de ce premier semestre sera notre traditionnel **repas de la fête de la musique le 24 juin à la salle des fêtes.**

Le programme du deuxième semestre 2018 qui débutera le 14 juillet, sera tout aussi fourni avec, en « point d'orgue »* **le repas de la Sainte Cécile le 18 novembre** : mais nous aurons auparavant participé le **22 septembre à la balade patrimoine de Saint Michel le Cloucq** et le **11 novembre à la cérémonie commémorative exceptionnelle du centième anniversaire de la fin de la guerre 1914/1918.**

Vos retours élogieux sur nos prestations nous sont toujours agréables à entendre et nous encouragent à travailler encore plus pour vous offrir d'encore meilleurs moments musicaux.

Parmi nos auditeurs, rencontrés au gré de nos prestations nous savons que certains d'entre vous pourraient nous rejoindre : alors si vous avez une âme de musicien, un minimum de pratique instrumentale (instruments à vents ou autre) l'envie de renouer avec votre instrument ou de développer ce que vous savez déjà faire au sein d'un groupe chaleureux et ouvert, n'hésitez pas à venir nous retrouver un vendredi soir à 20h30 au local de répétition situé à l'arrière de la salle des fêtes : vous serez les bienvenus.

* le « point d'orgue » est une des très nombreuses expressions courantes tirées du vocabulaire musical comme « battre la mesure » « être à contre temps » « respecter le bon tempo ». Le point d'orgue sur une partition, le plus souvent pour la dernière note du morceau, est noté ainsi : : il indique au musicien qu'il doit tenir sa note aussi longtemps que le chef va le lui demander, donnant ainsi toute sa majesté à l'accord final.





LES ASSOCIATIONS

Relais paroissial



Saint Michel fait partie de la paroisse de St Hilaire de Fontenay qui assure la vie catholique avec des activités propres au relais (temps de prière, chemins de croix, prière à Marie au mois de mai, rosaire au mois d'octobre...) A l'église des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'un service d'Eglise (demande de messes, information pour les baptêmes, mariage, catéchèse, etc...) vous pouvez contacter la maison paroissiale. Une équipe de laïcs assure une permanence à la Maison paroissiale (25 rue St Nicolas) aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi :
de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Le samedi : de 9h30 à 12h00
Téléphone : 02 51 69 04 16

Pour tout renseignement concernant la catéchèse (à partir du CE1) merci de vous adresser au 02 51 50 09 06. Les horaires de messes sont affichés à l'église.

Un concert de quatuor est prévu au mois d'Août à l'église.

La célébration en plein air du 15 aout à 10h30 à Brelouze est suivie d'un apéritif. Merci par avance à tous les bénévoles qui contribuent à l'organisation et au bon déroulement de ce rassemblement. Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter des cakes aux olives qui seront partagés pour le verre de l'amitié.

Cette année, en partenariat avec le Cloucq Michelais, nous profitons de la restauration du calvaire du Mazeau pour célébrer la fête de la St Michel dans le parc du château du Mazeau : Messe à 10h30, verre de l'amitié à 12h puis à 13h15, repas convivial sous forme de buffet canadien (Chacun apporte un siège, ses couverts, un plat salé ou sucré. Il y aura la possibilité d'acheter sur place les boissons à prix coutant) et bénédiction du calvaire à 16h00 avec historique et présentation des travaux de restauration).

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe relais : prêtre référent : Père Deo Gratias, Gilbert Boisliveau, Thérèse Botton, Catherine Caro, Régine Chaillé, Françoise Dooghe, Bernard Joguet, Maurice Landreau, Michèle Largeteau, Marie Noëlle Marquet, Cécile Tosolini. Pour le relais paroissial de St Michel : Catherine Caro, tél : 02 51 50 09 06



Besoin de rénover votre logement ?
 La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée peut vous aider !

POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE HABITAT
 ET L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE

DES AIDES FINANCIÈRES
 EXISTENT SELON LE TYPE DE TRAVAUX

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE :
 SOLIHA ORGANISE DES PERMANENCES TOUTE L'ANNÉE

Renseignements SOLIHA : 02 51 44 95 00

Les habitants des 26 communes du Pays de Fontenay-Vendée bénéficient d'un accompagnement gratuit, personnalisé et d'aides financières pour les travaux de réhabilitation de leur logement sous conditions.

- Plus de 300 foyers ont déjà bénéficié d'aides de l'ANAH, du Département et de la Communauté de communes dans le cadre des OPAH, soit :
 - 3,6 M€ de subventions distribués
 - + de 7 M€ de travaux générés

Avec des artisans du Pays de Fontenay-Vendée pour 70% des dossiers agréés



INFORMATIONS PRATIQUES

Regles de bon voisinage

POUR AVOIR UN BON VOISIN, IL FAUT ÊTRE UN BON VOISIN.



ATTENTION AU BRUIT

- Prévenir ses voisins lorsqu'on organise une fête, limiter le volume sonore, ne pas trop prolonger les festivités.
- Chantiers de travaux publics ou privés : tous les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine de 20h à 6h30, les dimanches et jours fériés.
- Bricoler et jardiner au calme : les travaux de bricolage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants notamment les tondeuses, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrés de 8h à 12h00 et de 14h00 à 19h30 samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Activités agricoles :
L'emploi des appareils sonores (type canon effaroucheur) pour la protection des cultures doit être restreint aux quelques jours durant lesquels les cultures doivent être sauvegardées avant la récolte.
Leur implantation ne peut se faire à moins de 250 m d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé par un tiers. Cette distance est réduite à 150 m dans le cas des appareils d'effarouchement ou de bruitage acoustique.
Leur fonctionnement est interdit du coucher du soleil au lever du jour.

(Arrêté préfectoral n°98-DRLCE/4-303 consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée).



VÉGÉTATION ET BRÛLAGE

Évitez sa prolifération Pour la sécurité des piétons, chacun doit procéder à l'entretien et à l'élagage de ses arbres à l'aplomb de la voie publique. Il faut également couper les branches qui dépassent chez les voisins.

Article 671 du Code Civil : «*Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à distance de deux mètres de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbrisseaux et arbustes de toute espèce peuvent être plantés en espaliers sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dé-passer la crête du mur.*»

On peut, selon l'article 673, contraindre son voisin à respecter ces dispositions, mais une concertation amiable est toujours préférable !

L'arrêté n° 12 SIDPC-DDTM 627 du 26 novembre 2012 **interdit totalement et en permanence le brûlage des déchets verts**, que se soit à l'air libre ou en incinérateur.

Il n'y a pas de dérogation.

Vous devez donc recycler vos déchets verts en composteur ou les emporter à la déchèterie.

Cette réglementation a pour but de **préserver la qualité de l'air.**



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule





L'ENTRETIEN SANS PESTICIDES

Quelques conseils pour s'en passer...

1 FLEURISSEZ VOS PIEDS DE MURS

Remplacez les plantes indésirables par des plantes que vous aurez choisies.



La flore spontanée fleurit et attire de nombreux pollinisateurs.

2 PAILLEZ VOS PLANTATIONS

Favorisez la reprise et le développement des végétaux tout en limitant l'arrosage et le désherbage.



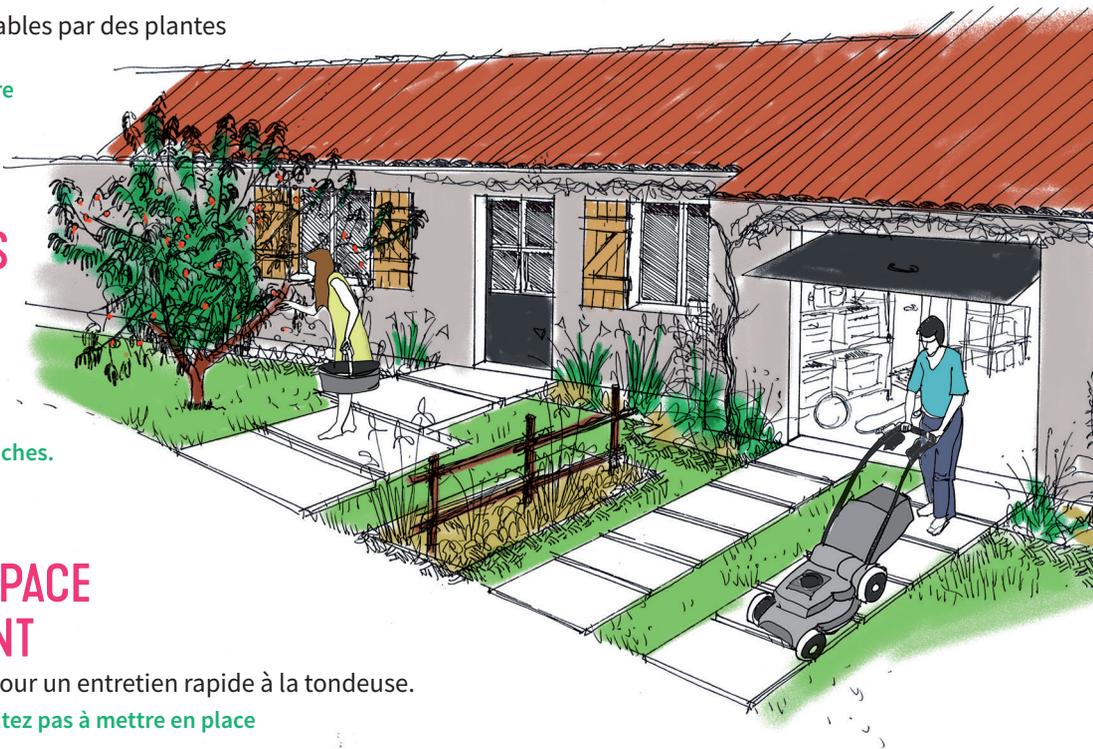
Recyclez vos tontes, feuilles mortes et broyat de branches.

3 VÉGÉTALISEZ VOS ALLÉES ET ESPACE DE STATIONNEMENT

Privilégiez l'engazonnement pour un entretien rapide à la tondeuse.



Pour stabiliser le passage, n'hésitez pas à mettre en place des dalles ou des pierres.



LE 1^{er} JUIN 2018, votre CLIC déménagement !

Contacts :
**Maison Départementale des Solidarités
et de la Famille**

33 rue Rabelais
BP 345
85206 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 53 67 00
cms.fontenay@vendee.fr

Les missions d'accueil, d'information et d'accompagnement du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique rejoignent votre Maison Départementale des Solidarités et de la Famille.

Pour les personnes âgées et leurs proches, le déménagement du CLIC va permettre de simplifier les démarches administratives, d'offrir un accueil élargi et d'assurer un interlocuteur privilégié de proximité pour apporter une réponse adaptée et coordonnée aux besoins des personnes âgées en Vendée.

Calendrier des fêtes



Juillet

14 juillet

BALADE - apéritif concert

Septembre

15 - 16 septembre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Eglise - Château de la Beaugisière

22 septembre

30 septembre

BALADE MUSICALE Cloucq Michelais

REPAS DE LA ST MICHEL - Relais paroissial

Octobre

7 octobre

21 octobre

RANDO la Mélusine Transmerventaise

SPECTACLE - Club « Retraite Heureuse »

Novembre

4 novembre

10 novembre

18 novembre

24 novembre

BAL ANCIENS COMBATTANTS

CONCOURS BELOTE - Club « Retraite Heureuse »

SAINTE CÉCILE - Fanfare Municipale

REPAS DANSANT - Entente Sud Vendée

Décembre

7 - 8 décembre

15 décembre

TÉLÉTHON

ARBRE NOËL Ecole publique de la fontaine



NUMEROS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE

☎ 02 28 13 07 07



SYCODEM (collecte des déchets ménagers)

☎ 02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE

☎ 02 51 50 14 20

TRESOR PUBLIC

☎ 02 28 13 04 80

ASSISTANTE SOCIALE

☎ 02 51 53 67 00

ADS (Autorisation du Droit des Sols)

☎ 02 51 53 41 63

CENTRE DES IMPÔTS

☎ 02 51 50 11 11

GENDARMERIE

☎ 02 51 52 10 05



Saint Michel
le Cloucq



Tout à côté de la ville,
une commune à la campagne
où il fait bon vivre !